ACTION COPY

194

DEPARTMENT OF STATE

INCOMING TELEGRAM

7

PLAIN

Action
EUR

Info
SS
G
P
SAM
OLI
CIA
IE
DCP

FROM: Brussels

TO : Secretary of State

NO : 671, April 25

Control 9685
Rec'd April 25, 1950
10:46 a.m.

894.

Van Zeeland returned from Pregny this morning and read a public letter from King at noon. According to oral report, in this letter King refused to agree in advance to leave country after having delegated his powers to Baudouin. He reiterated that he would do what seemed best for his country after having returned and consulted with his government.

Liberal leaders will meet this afternoon to decide what their party's attitude toward this letter will be. Van Zeeland expects to see the press early in the evening.

MURPHY

JR:GLG

755.11/4-2550

DEPARTMENT OF STATE A/CDC/MR
REVIEWED BY J.L. Smith DATE NOV 19 1982
RDS☐or XDS☐EXT. DATE _____
TS AUTH. _____ REASON(S) _____
ENDORSE EXISTING MARKINGS ☐
DECLASSIFIED☐ RELEASABLE☑
RELEASE DENIED☐
PA or FOI EXEMPTIONS _____

OFFICE OF EUROPEAN AFFAIRS
MESSAGE CENTER
APR 25 AM 5 C
DEPARTMENT OF STATE

FILED
MAY 1 1950
HH

PLAIN

THIS COPY MUST BE RETURNED TO DC/R CENTRAL FILES WITH INDICATION OF ACTION TAKEN.

16-52010-1 U.S. GOVERNMENT PRINTING OFFICE

FOREIGN SERVICE OF THE UNITED STATES OF AMERICA

SECURITY : UNCLASSIFIED PRIORITY: AIR POUCH

For Dept. use only.

TO : Department of State MESSAGE OF 755.11/6-1650

EUR INDEX RECD JUN 23

FROM : BRUSSELS 816 June 16 1950 ENCLOSURES: 5 clippings

1950 JUN 26 PM 3 25

REF :

ACTION EUR*

INFO DCR CLI scm

SUBJECT : KING LEOPOLD'S AUDIENCE WITH THE POPE IN ROME AND THE PRESENCE IN BRUSSELS OF THE BELGIAN AMBASSADOR TO ITALY

The Belgian press has devoted considerable space to reporting the audience of King Leopold with the Pope. In particular the conservative LA LIBRE BELGIQUE, the independent but socialistically inclined LE SOIR and the socialist LE PEUPLE have indulged in lengthy polemics regarding the purpose of Leopold's interview with the Pope, the conservative paper stating that Leopold's visit is simply a Holy Year pilgrimage while LE PEUPLE maintains Leopold is attempting to gain the Pope's support for his return to the Belgian throne. Also LE PEUPLE has made an issue of the fact that the Belgian Ambassador to Italy, André Motte, was recalled to Brussels at the time Leopold was to be in Rome.

On June 10 LE PEUPLE announced Leopold's trip to Rome where he would be received by the Pope and stated that the paper had been informed Leopold had advised Belgian Foreign Minister Van Zeeland that he did not wish to meet the Belgian Ambassador to Italy in Rome, and that Motte should therefore be recalled to Brussels for several days. LE PEUPLE suggested that the reason for Leopold's desiring not to see Motte was that the latter, while Belgian Minister to Lisbon during the war, had displayed exemplary loyalty toward the Allied cause. (Clipping No. 1).

Replying to LE PEUPLE, LA LIBRE BELGIQUE reported on June 10 that Motte was actually in Brussels, but that he had returned for the purpose of discussing at the Foreign Ministry a very delicate problem pending between Italy and the Belgian Government - the problem of reparation of war damages to the Belgian State and private individuals. (Clipping No. 2).

On June 11 several Brussels papers printed a brief Foreign Office communique stating that Ambassador Motte had returned to Brussels, as had also the Belgian Minister to Austria and the Belgian Chargé d'Affaires to Rumania, all of whom were in Brussels on official matters.

Quoting from LE PEUPLE's explanation of Motte's presence in Belgium, LE SOIR on June 11 commented that Motte's arrival in Brussels at the time the King was visiting Rome was not due simply to chance. The paper declared that government circles claimed Motte's trip was justified by the importance of the negotiations with Italy on war damages sustained by Belgium in Italy, while at the same time they admitted that the date on which the Ambassador was asked to return to Belgium and the date of the King's visit to Rome were not simple coincidence. Pointing out that the date for the King's audience with the Pope had not yet been definitely set, LE SOIR mentioned a rumor, reported as current in diplomatic circles in Rome by the paper's Rome cor-

755.11/6-1650

RMW LS RS MS WNG

RWKautsky:rwk

1950

ACTION COPY — DEPARTMENT OF STATE

The action office must return this permanent record copy to DC/R files with an endorsement of action taken.

respondent, that the Vatican would have preferred that Leopold's audience be deferred until after the royal question had been settled. The correspondent wrote that well-informed circles stressed the fact that the Pope wants to make no gesture which could be interpreted as taking any position whatsoever with regard to the Belgian royal question. (Clipping No. 3).

Replying to this article, LA LIBRE BELGIQUE on June 11 accused LE SOIR of trying to make its readers believe that Leopold's audience with the Pope was delayed by political difficulties and declared that only the great number of daily audiences which the Pope grants made it difficult to arrange an interview at the convenience of both the Pope and the King. Turning to the question of Motte's presence in Brussels, after pointing out the official nature of the Ambassador's return to Belgium, LA LIBRE BELGIQUE remarked that since Leopold, in the course of his private visit to Rome, would have no official contact with the Italian Government, it was advantageous that the Belgian Ambassador to Italy be absent from Rome as that would dispose of certain difficulties of a protocol nature. The paper added: "Furthermore, the anti-Leopoldist sentiments of our Ambassador to Rome being notorious, his absence from Rome during the King's visit saves this diplomat from certain personal worries and he has doubtless thanked those persons who, through delicacy, gave him the opportunity to return to Brussels for a few days". (Clipping No. 4).

Remarking that LA LIBRE BELGIQUE had "betrayed the secret" when it stated that Motte had no doubt thanked the persons who gave him the opportunity to return to Belgium, LE PEUPLE on June 13 concluded that it was clear Motte was not recalled only for official reasons. The paper then alleged that in 1942 in Lisbon, at the time that Motte was Belgian Minister to Portugal, Walter Baels, brother of Leopold's wife, refused to comply with the orders of the Belgian Government calling to arms all Belgians outside Belgium, for which Baels was condemned in absentia in August 1946 to three years imprisonment by the Bruges Council of War. LE PEUPLE quotes from a letter of July 8, 1942, intercepted by the Allied services, written by Baels to Baron Van Der Elst, then in the United States, stating that his refusal to comply with the Belgian Government's order was approved by Leopold and his sister. (Clipping No. 5).

On July 13 the Belgian press reported in great detail the audiences of Leopold and his wife with the Pope. On the same date several papers also printed a brief communique from the office of the Prince Regent stating that the Prince Regent had received Ambassador Motte in audience at the Palace in Brussels.

HUGH MILLARD
Counselor of Embassy

Enclosure No. 1 to Brussels Despatch No. 816

LE PEUPLE

June 10, 1950

LE BON PLAISIR DE LÉOPOLD III

Léopold III, Liliane Baels de Rethy et le prince Baudouin sont en ce moment à Rome. Ils seront reçus par le pape. Leur séjour doit durer une semaine. Ils seront logés à l'ambassade de Belgique près le Vatican.

Nous sommes informés depuis plusieurs jours que Léopold III a fait savoir à M. Van Zeeland, ministre des Affaires étrangères, qu'il ne désirait pas rencontrer M. Motte, ambassadeur de Belgique près la République italienne, et qu'en conséquence M. Motte devait être rappelé à Bruxelles pour quelques jours.

M. Van Zeeland s'est, bien entendu, exécuté.

M. Motte, ministre de Belgique à Lisbonne sous l'occupation, s'est montré d'un loyalisme exemplaire envers la cause des Alliés, qui était celle de la Belgique. On peut dire qu'il a servi dans la diplomatie comme d'autres, en Belgique, ont servi dans la Résistance. C'est la raison pour laquelle Léopold III juge indésirable toute rencontre avec lui.

M. Van Zeeland l'a rappelé sous un prétexte quelconque : le bon plaisir de Léopold de Saxe-Cobourg doit être accompli.

Enclosure No. 2 to Brussels Despatch No. 816

LA LIBRE BELGIQUE

June 10, 1950

Le Roi à Rome

La date de l'audience que S. S. Pie XII accordera à S. M. le Roi n'a pas encore été fixée; elle ne le sera qu'après l'arrivée du Roi à Rome. En même temps que le Souverain, le Pape recevra la princesse de Réthy et le prince Baudouin.

A propos d'un voyage du Roi à Rome

Le « Peuple » écrit que le Roi, la princesse de Rethy et le prince Baudouin sont en ce moment à Rome.

C'est faux. Le Roi est toujours à Pregny.

Il est exact que le Roi projette de se rendre à Rome à l'occasion de l'Année sainte, mais la date de son départ n'est pas encore fixée.

Le « Peuple » écrit également qu'à l'occasion de la visite du Roi au Vatican, l'ambassadeur de Belgique auprès de la République italienne aurait été, à la demande du Roi, qui ne désirait pas le rencontrer, rappelé en Belgique pour quelques jours.

M. Motte est, effectivement, à Bruxelles, apprenons-nous. Mais il est rentré à Bruxelles pour discuter, aux Affaires étrangères, des questions se rapportant à un problème très délicat pendant entre la Belgique et la République italienne : le problème de la réparation des dommages de guerre à l'Etat belge et aux particuliers.

Enclosure No. 3 to Brussels Despatch No 816

LE SOIR
June 11, 1950

A propos du voyage du roi Léopold à Rome

On sait que le roi Léopold, la princesse de Réthy et les enfants royaux se rendront à Rome à l'occasion de l'Année Sainte. Pendant leur séjour dans la Ville Eternelle, ils descendront à l'ambassade de Belgique près le Vatican.

Le « Peuple » a publié à ce propos une note dans laquelle il était notamment dit ce qui suit :

« Nous sommes informés depuis plusieurs jours que Léopold III a fait savoir à M. van Zeeland, ministre des Affaires étrangères, qu'il ne désirait pas rencontrer M. Motte, ambassadeur de Belgique près la République italienne, et qu'en conséquence M. Motte devait être rappelé à Bruxelles pour quelques jours. M. van Zeland s'est, bien entendu, exécuté. »

Et notre confrère de rappeler que

« M. Motte, ministre de Belgique à Lisbonne pendant la guerre, s'est montré d'un loyalisme exemplaire envers la cause des Alliés, qui était celle de la Belgique. On peut dire qu'il a servi dans la diplomatie comme d'autres, en Belgique, ont servi dans la Résistance. »

Cette information a été accueillie avec étonnement dans certains milieux, avec scepticisme dans d'autres.

Dans les milieux officiels, on reconnait que le fait est exact et que M. Motte, ambassadeur auprès du Quirinal, est actuellement à Bruxelles où il a été appelé par le ministère des Affaires étrangères.

L'absence de Rome de l'ambassadeur au moment où le Roi se rend dans la capitale italienne n'est pas un simple effet du hasard. On en convient dans les milieux gouvernementaux où l'on fait toutefois remarquer que le motif du voyage de l'ambassadeur n'est pas « diplomatique » [illegible] la préparation requise. Notez que beaucoup d'entre eux délicnent deux diplômes, ils ont fait ce que nous appelons des compléments, à côté de leurs études de droit, d'histoire de l'art allirent un nombre toujours plus élevé de jeunes gens, c'est bien parce qu'ils répondent à une tendance de notre époque. Cette tendance devrait être encouragée et les meilleurs éléments pourraient être utilement employés dans cette croisade en faveur de l'éducation esthétique. Il y a beaucoup à faire, les autorités semblent l'avoir compris. Souhaitons que l'on fait toutefois remarquer que le motif du voyage de l'ambassadeur n'est pas « diplomatique » [illegible] la préparation requise. Notez que beaucoup d'entre eux délicnent deux diplômes, ils ont fait ce que nous appelons des compléments, à côté de leurs études de droit, d'histoire de l'art allirent un nombre toujours plus élevé de jeunes gens, c'est bien parce qu'ils répondent à une tendance de notre époque. Cette tendance devrait être encouragée et les meilleurs éléments pourraient être utilement employés dans cette croisade en faveur de l'éducation esthétique. Il y a beaucoup à faire, les autorités semblent l'avoir compris. Souhaitons que l'on fait toutefois remarquer que le motif du voyage de l'ambassadeur n'est pas « diplomatique » [illegible] la préparation requise. Notez que beaucoup d'entre eux délicnent deux diplômes, ils ont fait ce que nous appelons des compléments, à côté de leurs études de droit, d'histoire de l'art allirent un nombre toujours plus élevé de jeunes gens, c'est bien parce qu'ils répondent à une tendance de notre époque. Cette tendance devrait être encouragée et les meilleurs éléments pourraient être utilement employés dans cette croisade en faveur de l'éducation esthétique. Il y a beaucoup à faire, les autorités semblent l'avoir compris. Souhaitons que l'on

Rome, la demande d'audience introduite auprès du Saint-Père pour le Roi et les membres de sa famille donnerait lieu à de laborieuses et délicates conversations. On sait, dit notre correspondant romain, toute la réserve et la discrétion qui sont de mise dans la diplomatie vaticane. Le bruit n'en circulait pas moins, vendredi, dans les milieux diplomatiques de Rome, que le Vatican aurait préféré, en raison de la situation politique en Belgique, que l'audience soit différée. Le Vatican aurait souhaité que l'audience n'ait lieu qu'après le règlement de la question royale par les voies normales. Dans les milieux généralement bien informés, ajoute notre correspondant, on souligne le souci du Pape de n'accomplir aucun geste qui pourrait être interprété comme une prise de position quelconque du Vatican à l'égard du problème royal belge.

Le Vatican aurait fait part de ce sentiment à notre ambassade près le Saint-Siège. En tout état de cause, rien ne serait encore décidé ni quant à la date, ni quant au caractère de l'audience.

On trouvera d'ailleurs confirmation de ce fait dans une information publiée samedi matin par un journal catholique bruxellois, signalant que la date d'audience ne sera fixée qu'après l'arrivée du Roi à Rome.

En terminant, nous nous ferons l'écho d'une rumeur qui circulait samedi matin, rue de la Loi, et selon laquelle le ministère des Affaires étrangères aurait envisagé la possibilité d'une démarche auprès du Saint-Siège pour qu'une réponse favorable soit donnée à la demande d'audience royale. Tard dans la soirée de vendredi, des ministres

— Le besoin de lecture, me dit Milan Bogdanovitch, dans la société nouvelle est extraordinaire. Un livre à peine paru est épuisé. Le tirage normal va de 5.000 à 15.000 exemplaires pour une première édi-

croate, avec son cycle de drames sur *la Famille Glempaq*, ses romans, comme *Le Retour de Philippe Latzotzitch*; les conteurs Velko Petrovitch et Dora Schoultch, les poètes Desanka Maximovitch, Gustave Krklet, Youpanitch, mort il y a un an, le Croate Vladimir Nazar, qui fit, à 70 ans, la guerre d'e partisan, le poète lyrique serbe Oscar Davichno, avec son grand poème *Zrenin-tine*. Et je n'en cite ici que quelques-uns, parmi bien d'autres.

LE ROI SERA REÇU LUNDI PAR LE SOUVERAIN PONTIFE AU VATICAN

Nous avons appris, samedi après-midi, que le Roi se préparait à partir pour Rome, voyage strictement privé dont le projet était connu depuis quelques jours, et qu'il sera reçu lundi, en audience privée, par le Souverain Pontife.

Cette nouvelle renverse d'un seul coup tout un échafaudage d'hypothèses saugrenues, d'insinuations blessantes et de propos nettement malveillants dont le « Peuple » et le « Soir » avaient entrepris le montage, dans leurs éditions de samedi après-midi, précisément.

Le « Soir », visiblement, était résolu à faire accroire à ses lecteurs que la visite du Roi au Saint-Père était empêchée par des difficultés politiques. Il écrivait, en effet : « La demande d'audience introduite auprès du Saint-Père pour le Roi et les membres de sa famille donne lieu à de laborieuses et délicates conversations... Le bruit circulait dans les milieux diplomatiques de Rome que le Vatican aurait préféré, en raison de la situation politique en Belgique, que l'audience soit différée... Dans les milieux bien informés, on souligne le souci du Pape de n'accomplir aucun geste qui pourrait être interprété comme une prise de position quelconque du Vatican à l'égard du problème royal. » Et patati et patata, dans le sombre style maison.

Il ajoutait même que, de Bruxelles, on faisait des démarches susceptibles « d'influencer favorablement le Vatican » (sic)!

Puis, toute cette littérature s'achevait sur deux lignes ramenant enfin le problème à ses véritables proportions : « La fixation de la date de l'audience, conclut-on, est la seule difficulté à résoudre. »

Telle fut bien, effectivement, la seule difficulté rencontrée, mais plutôt que de le reconnaître simplement, le « Soir » avait estimé devoir émettre une série d'hypothèses plus déplaisantes les unes que les autres, dont il reconnaissait lui-même qu'elles « ne correspondaient pas exactement à la réalité ».

En réalité, l'affluence de pèlerins et le nombre considérable d'audiences accordées journellement par le Saint-Père soulevèrent une seule difficulté : celle de fixer la date de l'audience au *mieux des convenances* du Saint-Père et de celles du Roi.

* * *

Le « Peuple », quant à lui, y va plus rondement. Il intitule comme suit une série d'informations: « Un désaveu du Vatican au cardinal van Roey ». Tout simplement.

De quoi s'agit-il ? Il semble que certains journaux italiens, aiguillonnés par les communistes de Belgique, aient commenté à leur façon la visite projetée du roi Léopold au Vatican. Ces commentaires ont soulevé l'indignation de l' « Osservatore Romano », qui a publié la note que voici :

« Nous mettons ces journaux au défi de prouver où, quand ou comment le Vatican aurait facilité au roi Léopold la réalisation de ses projets et se serait engagé à fond pour lui », écrit notamment l'organe du Vatican.

En ce qui concerne le projet de visite du roi Léopold, l'« Osservatore Romano » souligne qu'il s'agit d'une visite privée.

Relevant les allégations selon lesquelles le Roi viendrait à Rome, non pour l'Année Sainte, mais pour recevoir l'investiture du Pape, l'« Osservatore Romano » conclut : « Pour être efficace, une telle investiture aurait dû avoir lieu avant et non pas après les élections et la Consultation populaire, c'est-à-dire avant l'investiture civile et politique après laquelle toute autre investiture est superflue.

Par la suite, le correspondant de l'agence France-Presse à Rome a diffusé la dépêche suivante :

A propos des critiques que certains milieux politiques, surtout d'extrême-gauche, ont formulées à l'égard du St-Siège pour l'attitude attribuée à celui-ci dans la question royale de Belgique, une source vaticane autorisée a fait au correspondant de l'Agence France-Presse, les déclarations suivantes :

« Comme cela a déjà été dit — mais il convient d'insister sur ce point — la consultation populaire et *les élections étaient des faits* qui regardaient la vie intérieure de la Belgique. Les catholiques, comme tous les citoyens, étaient libres de choisir. Si les autorités ecclésiastiques locales ont cru devoir prendre une certaine attitude, elles l'ont fait en toute liberté, comme le cardinal van Roey, archevêque de Malines, l'a déclaré publiquement. Les critiques oublient la grande liberté dont jouit tout évêque catholique.

» Le Vatican n'a donc rien à voir avec les deux récents votes belges, de même qu'il n'a rien à voir avec les décisions que les élus prendront dans l'intérêt de leur pays. On sait que le Saint-Siège n'a qu'à exprimer seulement le vœu qu'un peuple fondamentalement chrétien, fidèle aux idéaux de la paix et de la liberté, surmonte cette période agitée en retrouvant la concorde qui, en d'autres périodes, fut un exemple pour l'Europe tout entière ».

De cette dépêche et de la note de l' « Osservatore Romano », le « Peuple » conclut sans l'ombre d'une hésitation (en gros caractères sur trois colonnes!) que « l'attitude du cardinal van Roey est désavouée par le Vatican »!

Le Vatican, au contraire, par l'organe de la personnalité interrogée par l'agence française aussi bien que par la voix de l' « Osservatore Romano », répète qu'il n'a pris aucune position quelconque dans la crise belge, ce qui est exact et qui devrait réjouir les ennemis du « cléricalisme », comme ils disent. Il répète également que les attitudes adoptées par les évêques en présence des problèmes locaux, sont prises par eux en toute liberté de conscience et de jugement.

De telles déclarations ne pouvaient, naturellement, être portées à la connaissance des lecteurs du « Peuple » sans avoir subi la déformation d'une rédaction entraînée à dénaturer systématiquement les actes et les positions de l'Eglise.

* * *

Nous avons dit, hier, qu'effectivement M. Motte est rentré pour quelques jours à Bruxelles, où il doit discuter avec les experts du ministère des Affaires étrangères le problème de la réparation des dommages de guerre payables par l'Italie à l'Etat belge et à des particuliers belges.

M. Motte, certes, eût pu revenir en Belgique après la visite du Roi à Rome. Mais c'est à titre privé que le Roi se rend à Rome et il sera l'hôte de notre ambassade auprès du Saint-Siège. Le Roi ne devant avoir, au cours de ce voyage privé, aucun contact officiel avec le gouvernement italien, l'absence de notre ambassadeur auprès de ce gouvernement présente l'avantage de supprimer certaines difficultés d'ordre protocolaire.

Pour le surplus, les sentiments « antiléopoldiates » de notre ambassadeur à Rome étant notoires, son absence de Rome, pendant le séjour du Roi, délivre ce diplomate de certains soucis personnels et, sans doute, a-t-il exprimé quelque reconnaissance à ceux qui, par délicatesse, lui ménagèrent l'opportunité de rentrer quelques jours à Bruxelles.

ROME 1950; LISBONNE ET LAEKEN 1942

Nous avons signalé, jeudi dernier, l'incident très significatif auquel a donné lieu la visite au Vatican de Léopold III. Celui-ci ayant fait savoir à M. Van Zeeland qu'il ne lui serait pas agréable de rencontrer, pendant son séjour à Rome, M. Motte, ambassadeur de Belgique près la République italienne, M. Van Zeeland avait immédiatement obtempéré : il avait rappelé l'ambassadeur à Bruxelles pour quelques jours, en invoquant des raisons de service.

Une note inspirée par le ministre des Affaires étrangères a été communiquée à ce sujet à la presse. Elle n'avait d'autre but que d'étoffer le prétexte du rappel et de tâcher de le rendre vraisemblable. Mais dans son numéro do dimanche, la « Libre Belgique » a vendu la mèche, déclarant froidement que M. Motte devrait être reconnaissant « **à ceux qui, par délicatesse, lui ménagèrent l'opportunité de rentrer quelques jours à Bruxelles** ». Si c'est « par délicatesse » — oh ! les gens délicats ! — que M. Van Zeeland a rappelé M. Motte, ce n'est pas pour des raisons de service. Notre information était donc exacte. Elle n'avait d'ailleurs pas été démentie.

Nous avons dit pourquoi Léopold III juge peu agréable pour lui de se trouver en présence de M. Motte : celui-ci s'est comporté pendant la guerre en patriote.

Mais il y a autre chose. C'est à Lisbonne que l'actuel ambassadeur de Belgique à Rome exerçait les fonctions de ministre pendant la guerre. C'est à Lisbonne que Walter Baels, beau-frère de Léopold III, refusa de répondre aux ordres du gouvernement belge rappelant sous les armes tous les Belges en âge et en état de servir. On sait que, pour ce refus, Walter Baels fut condamné par contumace, le 14 août 1946, à trois ans d'emprisonnement comme réfractère, par le Conseil de guerre de Bruges.

Or c'est, d'après son propre témoignage écrit, avec l'accord de sa sœur Liliane et de son beau-frère Léopold III que Walter Baels, en 1942, s'était dérobé à ses obligations militaires. La raison de l'attitude actuelle du roi apparaît ainsi clairement.

Nous avons publié intégralement, dans notre numéro du 28 février 1950, la lettre adressée par Walter Baels, le 4 juillet 1942, à un de ses amis belges résidant aux Etats-Unis. La presse léopoldiste n'en a jamais soufflé mot à ses lecteurs.

Que disait Walter Baels dans cette lettre ? En substance ceci :

1° Liliane et Léopold étaient au courant de son cas. Ils savaient qu'il avait été mis en demeure, via la légation de Belgique à Lisbonne, de rejoindre les forces belges.

2° Tous deux étaient d'accord avec lui pour qu'il ne réponde pas aux ordres.

3° Ils ne lui ont pas caché leurs sentiments à l'égard des ministres de Londres, « dont les agissements ne sont pas connus de tous ».

4° Walter Baels déclare à son correspondant que sa sœur et son beau-frère l'ont chargé de remettre à ce correspondant des messages personnels pour certaines autorités américaines.

5° Il précise que sa sœur Liliane insiste auprès dudit correspondant pour qu'il ne prenne pas de position politique, qu'il ne donne plus d'interviews aux Etats-Unis ; elle lui promet qu'ainsi, le jour de la paix, il sera le premier à revenir en Belgique.

Cette lettre de Walter Baels, interceptée par les services alliés, se trouve dans le dossier du contumace.

Il n'est pas inutile de rappeler qu'en vertu des dispositions légales les faits qui viennent d'être rappelés — pas même la condamnation — ne pourraient plus être mentionnés et que la moindre allusion à ces faits serait passible de poursuites, si Léopold III remontait sur le trône : les apparentés du roi, comme le roi lui-même, sont « tabous » au regard des lois. Il est vrai que peut-être le législateur, en 1847, n'avait pas prévu le cas d'un roi ayant lui-même violé la Constitution ni celui d'un beau-frère de ce roi condamné pour désertion.

Ajoutons que le correspondant aux Etats-Unis de Walter Baels n'était autre que le baron Jo van der Elst, actuellement ministre de Belgique à Lisbonne, et dont les journaux viennent de signaler la présence à Rome auprès du couple royal. Les agences croient bon de préciser que M. van der Elst était par hasard « de passage à Rome ». Pourquoi se moquer du monde !

Toutes les chancelleries savent que M. van der Elst — dont le comportement aux Etats-Unis a d'ailleurs été irréprochable — était particulièrement estimé, avant la guerre, de Mlle Liliane Baels.